

COMPTE-RENDU
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PUSEY

SÉANCE DU 23 OCTOBRE 2013

Délibérations n°01 à 02

Date de convocation : 16/10/2013

Date d'affichage : 24/10/2013

Nombre de conseillers :

en exercice : 15

présents : 12

votants : 14

L'an deux mille treize, le vingt-trois du mois d'octobre, le Conseil Municipal de Pusey s'est réuni à 18 H 30, au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de René REGAUDIE, Maire, après convocation légale adressée le 16 octobre 2013.

PRÉSENTS : MM. REGAUDIE, MOINOT, CLERC, POLIEN, MANTION, COURTOIS, DELAMARCHE, FALLOT, FRANCHI, REYNOUD, SAUGET, VUILLEMOT.

ABSENTS : Madame Annick MOUILLET, Messieurs Emmanuel ODRION et Christophe TRESOR.

PROCURATIONS : Monsieur Emmanuel ODRION a donné procuration à Monsieur René REGAUDIE.

Monsieur Christophe TRESOR a donné procuration à Monsieur Jean-Jacques POLIEN.

Madame MOINOT a été nommée secrétaire.

1/ APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE SEANCE
(Délibération n°01) :

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de Pusey de bien vouloir approuver le compte-rendu de la dernière séance plénière du 20 septembre 2013.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le compte-rendu de la dernière séance du Conseil Municipal de Pusey en date du 20 septembre 2013.

2/ ACQUISITION DE BIENS IMMOBILIERS : CHOIX DU CONTRAT FINANCIER
(Délibération n°02) :

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que le Conseil Municipal de Pusey avait autorisé, par délibération n°02 du 20 Septembre 2013, Monsieur le Maire à lancer une consultation auprès des établissements bancaires pour un prêt de 77.000 Euros.

Monsieur le Maire présente la synthèse des résultats de la consultation effectuée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

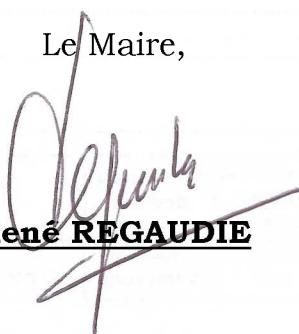
DECIDE de retenir le contrat financier suivant :

Etablissement :	La Banque Postale
Type de prêt :	Classique
Montant :	77 000,00 €
Durée :	10 ans
Périodicité :	Trimestrielle
Type de taux :	Fixe
Taux :	3,03 %
Amortissement	Échéances constantes
Échéance :	2 238,57 €
Coût total des intérêts : <i>Hors différé de remboursement</i>	12 542,77 €
Frais de dossier :	250,00 €

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat dans les conditions ci-dessus décrites.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 35.

Le Maire,


René REGAUDIE



La Secrétaire de séance,


Marie-Christine MOINOT